

## Moi je parle moitié moitié – L'intégration des substantifs anglais dans le parler acadien des jeunes de la Baie Sainte-Marie / Nouvelle-Écosse (Canada)

*« Le français icitte c'est point du français du tout, c'est moitié français moitié anglais. Moi je parle pas bon, moi je parle moitié moitié. »*

### 1. Introduction

La variété acadienne parlée à la Baie Sainte-Marie (BSM) au sud-ouest de la Nouvelle-Écosse (Canada) est en voie de changer : les jeunes de la région intègrent de plus en plus de mots et structures anglais dans leur parler. Pourtant, dans la bibliographie scientifique traitant de cette variété, on se penche plus volontiers sur la description de ses traits archaïques ou dialectaux, à l'exemple de l'emploi du négateur 'point' au lieu de 'pas' ou celui de la terminaison verbale en '-ont' au lieu de '-ent' à la troisième personne du pluriel (cf. Flikeid 1989/1991).

Malgré ces caractéristiques bien vivantes dans le parler étudié, la majorité des jeunes Acadiens et Acadiennes de la région affirme parler « moitié français moitié anglais » ou bien « franglais » quand on leur demande de décrire leur parler.<sup>1</sup> En effet, l'influence de la langue anglaise sur le langage des jeunes est indéniable. Il est donc étonnant de constater qu'il n'existe pas encore d'étude contemporaine analysant cette évolution du parler de cette région ou des autres régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse depuis les travaux de Moshé Starets des années 1980 sur les anglicismes dans le parler des élèves des écoles primaires de la BSM (Starets 1982/1986) et une thèse de maîtrise de Philip Comeau de l'année 2007<sup>2</sup>.

Lorsqu'on évoque le « moitié moitié » ou le « franglais » c'est surtout le *chiac*, la variété acadienne parlée à Moncton au Nouveau-Brunswick, qui vient à l'esprit. De nombreux travaux ont été dédiés à cette variété et au contact linguistique à Moncton depuis 1979 (cf. entre autres Roy 1979; Perrot 1995). La chercheuse Ruth King, qui s'intéresse surtout aux parlers acadiens de l'Île-du-Prince-Édouard, a pu montrer que

<sup>1</sup> Cf. pour l'insécurité linguistique des locuteurs du *chiac* Boudreau/Dubois 1991, 46; Flikeid 1997, 280.

<sup>2</sup> Les travaux de Starets sont des listes de mots anglais dans le parler des élèves. Comeau analyse l'intégration de trois anglicismes – *BACK*, *ABOUT* et *TIGHT* – dans le parler de Grosses Coques, village au nord de la BSM.

ce n'est pas que le *chiac*, mais aussi les autres variétés acadiennes qui sont en voie d'anglicisation :

I argue that there is little evidence that *chiac*, an often stigmatized variety of Acadian French spoken in the urban area of Moncton, New Brunswick, differs dramatically from a number of lesser known Acadian varieties in terms of the effects of language contact; and that the degree of English influence claimed is sometimes not supported by the data provided. (King 2008, 187)

Cette affirmation suggère que le *chiac* et les autres variétés acadiennes se ressemblent fortement quant au contact de langues, même si le premier est un parler urbain et les autres variétés sont des parlers ruraux. L'objectif de cette contribution est de vérifier la thèse de King pour le parler acadien de la BSM en étudiant les substantifs anglais présents dans le corpus. L'intégration des substantifs en *chiac* ressemble-t-elle à celle de la BSM ?

## 2. Le fait français en Nouvelle-Écosse

Lors du dernier recensement canadien en 2011<sup>3</sup>, 31.110 personnes de la population néo-écossaise, c'est-à-dire 3,4 %, ont indiqué qu'ils parlaient une variété française comme langue maternelle. Seulement un peu plus de la moitié de ces locuteurs natifs du français, c'est-à-dire 15.940 personnes (1,8 %), l'emploie encore comme langue parlée le plus souvent à la maison.<sup>4</sup> Pour ce qui est de la connaissance des langues officielles, la majorité de la population francophone de la province se dit bilingue : seulement 875 personnes francophones, c'est-à-dire 0,1 % de la population totale, parlent uniquement une variété française. Il n'est pas étonnant qu'une conséquence de ce bilinguisme de presque tous les Acadiens et Acadiennes, lié à une vie dans un pays voire un continent majoritairement anglophone, soit une certaine influence de la langue dominante, l'anglais, sur les variétés françaises parlées dans la province.

Un autre facteur géographique intervient dans la caractérisation de l'Acadie néo-écossaise : elle ne constitue pas un territoire homogène. Elle se trouve aujourd'hui éparpillée aux quatre coins de cette province maritime. Les cinq régions principales sont les suivantes :

- (a) La Baie Sainte-Marie / Clare
- (b) Pubnico (Argyle)
- (c) Chéticamp
- (d) L'Île Madame
- (e) Pomquet

<sup>3</sup> <<http://www.statcan.gc.ca>> [30.08.2013].

<sup>4</sup> Il est pourtant important de mentionner que les données pour la langue parlée le plus souvent à la maison sont plus importantes que celles pour la langue maternelle, car seule une langue qui est encore parlée au sein de la famille sera transmise à la prochaine génération. Une langue qui n'est plus utilisée est, par contre, une langue moribonde.

En comparant les données démolinguistiques pour ces cinq régions, nous observerons que l'élément francophone est en train de diminuer dans toutes les régions étudiées :

Région acadienne	Baie Sainte-Marie	Pubnico (Argyle)	Chéticamp	Île Madame	Pomquet
Population totale	8650	8595	5775	3425	6509
Langue maternelle : français	5820	4100	2480	1635	370
/ % <sup>1</sup>	67,3	47,7	43,0	47,7	5,6
Langue parlée le plus souvent à la maison : français	5535	2920	2040	1050	85
/ %	64,0	34,0	35,3	30,7	1,3
Taux d'assimilation <sup>2</sup>	5 %	29 %	18 %	36 %	77 %

Tableau 1 : La langue française dans les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse (2006) :

En comparaison avec Pubnico (Argyle), Chéticamp, l'Île Madame et Pomquet, nous constatons que la francophonie à la BSM semble être relativement stable : premièrement, on y trouve la seule université francophone de la province, *l'Université Sainte-Anne*, qui offre l'accès non seulement à l'éducation supérieure en français, mais aussi à une vie culturelle plus riche que dans les autres régions acadiennes. Deuxièmement, la BSM est la seule région francophone de la province où plus de la moitié de la population se dit francophone. Dans les autres régions acadiennes, la langue maternelle et la langue parlée le plus souvent à la maison de la plupart des locuteurs est l'anglais.

Il est à première vue étonnant que les écoles francophones (sauf pour les cours d'anglais) instaurées depuis l'année scolaire 2000-2001 n'aient pas pu freiner plus efficacement l'assimilation de la population acadienne à la population anglophone. Les 21 écoles francophones de la province se trouvent sous la gestion du *CSAP (Conseil*

<sup>5</sup> Les chiffres incluent les données pour « langue maternelle : français » et « langue maternelle : anglais et français ».

<sup>6</sup> Le taux d'assimilation indique le pourcentage des locuteurs natifs qui ne parlent plus le français à la maison.

*Scolaire Acadien Provincial*), fondé en 1996. 719 élèves fréquentaient une des cinq écoles francophones de la BSM pendant l'année scolaire 2009-2010, dont quatre écoles élémentaires et une école secondaire :<sup>7</sup>

Ecole	Village	Années	Nombre d'élèves
École Joseph-Dugas	Pointe-de-l'Église	maternelle à 7	154
École Jean-Marie-Gay	Saulnierville	maternelle à 7	109
École Stella Maris	Meteghan	maternelle à 7	147
École Saint-Albert	Rivière aux Saumons	maternelle à 7	40
École Secondaire de Clare	La Butte	années 8-12	269

Tableau 2 : Les écoles du CSAP à la Baie Sainte-Marie (année scolaire 2009 – 2010) :

Malgré l'instauration de ces écoles francophones, force est de constater que la langue utilisée hors des cours est – dans la majorité des cas – l'anglais, comme le soulignent les deux témoignages suivants :

- (1) ej fais des stages RIGHT/ pis/ tous les fois que j'ent' dans la HIGHSCHOOL/ pas/ c'est rare que tu vas entend' du français/ tout le monde parle en anglais/ (UC6)
- (2) EVEN dans les CORRIDOR asteure t'entends pas beaucoup de mounde parler français à l'école/ et si qu'i parlont pas français à l'école/ dans une école française/ i allont jamais parler français/ (EP1)

La remarque (2) est particulièrement intéressante : si un élève acadien, qui fréquente une école francophone, ne parle pas le français pendant la récréation mais l'anglais, il semble évident que la langue anglaise soit également employée dès que l'élève quitte l'école l'après-midi. Le résultat est que l'anglais devient la langue la plus utilisée dans le domaine privé des jeunes, au détriment du français : « [I] n'y a plus de délimitation claire entre les fonctions traditionnellement associées à l'une ou l'autre des langues en contact. Le partage des domaines d'usage du français et de l'anglais devient instable, ce qui crée une situation de changement linguistique » (Péronnet 1993, 106).

L'anglais est non seulement omniprésent dans la vie quotidienne des jeunes, il est aussi la langue la plus 'cool' et la plus facile, surtout en comparaison avec le français standard, la norme apprise à l'école :

<sup>7</sup> <[http://ns-schools.ednet.ns.ca/pdf/directory\\_of\\_public\\_schools\\_NS.pdf](http://ns-schools.ednet.ns.ca/pdf/directory_of_public_schools_NS.pdf)> [03.03.2011]

- (3) P1: Par-en-Bas i y a/ comme/ le monde refuse de parler en français dans les/ dans l'école/  
 P2: c'est CRAZY/  
 P1: i sont comme/ « français est stupide/ faut pas parler en français »/ (P1+P2)
- (4) le français est d'la misare à apprend' comparé à l'anglais/ moi j'croirais/ (P18)
- (5) P13: ej crois/ que le français/ lit et écrit/ est/ beaucoup d'la misare/  
 P14: beaucoup d'la misare plus que anglais/  
 P13: beaucoup/ parce qu'il faut/ tout l'temps que tu conjugues/ et de la grammaire/ et les  
 noms/ c'est point le même dans la langue anglais/ (P13+P14)
- (6) quand tu l'compares avec l'anglais [= le français] j'ai besoin d'dire que c'est peu plus  
 difficile/ l'anglais c'est beaucoup plus comme TO THE POINT/ (P2)

### 3. Le corpus

La base de cette étude est un corpus oral d'environ onze heures qui a été recueilli par nous-même entre janvier et mars 2011 à la BSM et à Pubnico (Argyle). Il s'agit d'entretiens semi-dirigés à l'aide d'un questionnaire d'une durée de 20 à 40 minutes pour chaque groupe de deux participants. 44 jeunes entre 14 et 26 ans ont participé à notre étude.

Le chercheur désirant effectuer des recherches en milieu linguistique minoritaire doit se poser les questions suivantes avant de débiter son investigation :

- (a) Qui participe à l'étude et comment le chercheur peut-il faire la connaissance de personnes intéressées ?

Nous avons effectué nos recherches à l'école et l'université et non pas exclusivement dans la sphère privée, par exemple avec l'aide de la famille d'accueil du chercheur. Cette démarche a l'avantage que tous les jeunes de la région soient potentiellement représentés dans l'étude. Cela garantit que les données obtenues représentent le parler de tout le groupe cible.

- (b) Comment le chercheur peut-il empêcher l'hypercorrection des participants ?

L'hypercorrection des personnes participant à l'enquête face au chercheur qui n'est pas un locuteur natif de la même variété est un problème inhérent des études en milieu linguistique minoritaire :

Ideally we want to know how people use language when they are not being observed. When speakers know they are being observed, their language shifts toward more formal styles [...]. So the most casual language is the most difficult to observe. (Stubbs 1983, 224)

Selon Labov, le chercheur doit enregistrer « [l]e discours quotidien, tel qu'il est employé dans les situations ordinaires où le langage n'est pas un objet d'attention » (1976, 146). Afin d'enregistrer ce discours décrit par Stubbs et Labov, il est indispensable que tout chercheur qui n'est pas un locuteur natif de la variété évite de mener l'interview lui-même.

La linguiste française Marie-Ève Perrot, qui a analysé et décrit le *chiac* de Moncton dans les années 1990, avait l'idée de grouper les jeunes de son étude deux par deux. Elle a donné un questionnaire et un dictaphone à chaque groupe et les a installés dans la bibliothèque de leur école pour que les jeunes discutent des questions sans qu'elle ou une autre personne soit présente (cf. Perrot 1995, 26sq.). Nous avons employé la même méthode dans notre étude pour assurer une meilleure comparabilité entre les résultats de Perrot pour le *chiac* et les nôtres pour le parler des jeunes de la BSM. Notre questionnaire contient des questions sur les loisirs, la vie dans la région et les projets d'avenir des jeunes d'une part et des questions sur le *fait français* dans la région et la province d'autre part. Les jeunes ne savaient à aucun moment que nous nous intéressions surtout à leur production langagière, et non pas exclusivement au contenu de leurs discussions.

#### 4. La variété acadienne de la Baie Sainte-Marie – une variété archaïque ?

Il est important de ne pas oublier que le *chiac* et les autres variétés acadiennes ne sont pas simplement un *mélange* entre l'anglais et le français standard.<sup>8</sup> En effet, ces parlers oraux contiennent aussi de nombreux archaïsmes et dialectismes (cf. Flikeid 1989/1991 ; Neumann-Holzschuh / Wiesmath 2006 ; Chauveau 2009). Les jeunes de notre corpus nous ont nommé quelques traits archaïques de leur parler, notamment le lexique et la négation avec 'point' :

- (7) l'acadien/ de Clare c'est comme/ i y avont beaucoup plus vieux mots français aussi c'est comme/ c'est vraiment COOL/ comme/ j'sais pas/ 'asteure'/ ou 'bailler'/ ou/ 'bailler'/ ((rires)) 'bailler'/ (P2)
- (8) à l'école h'ai h'ai tout le temps appris que j'peux point dire/ 'point'/ à la place faut j'dis juste 'pas'/ mais/ non/ quand c'que tu lis des affaires que/ en France de/ XVII/ dans le XVII<sup>e</sup> siècle/ dans les seize cents/ pis c'est des 'point'/ à la place des 'pas' WELL/ (UC3)

Pour ce qui est de la négation avec 'point' et 'pas', nous avons constaté que tous les jeunes emploient les deux négateurs et que 'point' est employé dans deux cas sur trois. Voici deux exemples tirés du corpus :

- (9) h'avais du HOMEWORK et du STUFF/ et pis mon père pouvait OBVIOUSLY point m'aider cause que lui/ il lit/ écrit touT/ boN en anglais/ BUT le français il peut point/ du tout/ comme il peut point lire/ comme il le/ il le 'garde pis/ il peut point/ (UC5)
- (10) moi ej h'écoute point vraiment des films en français aut' que pour l'école/ pis c'était ça que j/ les films que j'WATCH-ons à l'école sont/ soit beaucoup trop français standard que j'counnais point/ ou/ ou une tonne d'autre STUFF que/ xxx ne peux point comprendre/ pis point l'aimer/ ou un liv' que tu aimes beaucoup ben/ ej lis point vraiment/ MUCH en/ français SO/ (P5)

Une caractéristique dialectale de la variété étudiée est l'emploi du 'je collectif' à la première personne du pluriel :

<sup>8</sup> Cf. King (2008, 153): « It is certainly worth keeping in mind that *chiac* involves use of traditional dialect features and is not just a mix of some school variety of French with English ».

- (11) moi le seul temps que ej regarde la télévision française c'est quand ce MUM s'en voN/ et pis ej *WATCH-ons*/ un *MOVIE*/ pis qu'la *WATCH-ons*/ ej le mets en français pour qu'a peuve comprend'/ (P13)
- (12) *ej h'inviterons tcheq' CHUM*/ pis *ej/ ej baranquons* coumme c'est point si tant coumme/ aller *CLUB-er* ou/ (UC2)

Quant à la flexion verbale, nous constatons que les jeunes emploient encore la terminaison verbale '-ont' à la troisième personne du pluriel. Nous trouvons également la terminaison '-ent', mais celle-ci n'est employée que dans une occurrence sur quatre. Pour les verbes irréguliers 'avoir', 'faire' et 'aller', nous repérons les allomorphes 'avont', 'faisont' et 'allont' :

- (13) moi h'aimais point ça quand c'qu'i *avont* brulé not' *FLAG* acadjoN cause que c'est rinque point *FAIR*/ (P5)
- (14) des Anglais quand c'que *zeux parlont*/ avec leurs accents d'*TEXAS* ou *WHETHER*/ qu'i *parlont* avec leurs accent/ de l'*Angletarre*/ c'est point mieux ou mal *SO* moi j'crois pas que/ not' français est mieux/ ou mal/ (P17)

Bien que ces caractéristiques du parler acadien de la BSM soient encore bien vivantes dans les idiolectes des jeunes, il faut quand-même s'interroger sur la perte possible de celles-ci à l'avenir : Neumann-Holzschuh affirme que les traits archaïques ainsi que les dialectalismes se perdent dans les variétés acadiennes à cause de l'influence du français standard à l'école d'un côté et du français québécois de l'autre :

Das traditionelle *acadien* ist gegenwärtig somit einem doppelten Verdrängungsprozeß ausgesetzt: durch das Englische einerseits und das u.a. über die Schulen vermittelte Standardfranzösisch beziehungsweise das *québécois standard* andererseits, was die zunehmende Aufgabe charakteristischer Merkmale des akadischen Französisch zur Folge hat. (Neumann-Holzschuh 2008, 115)<sup>9</sup>

Cela n'est pas le cas dans le parler des jeunes qui ont participé à notre étude : bien qu'ils aient fréquenté une école du *CSAP* et/ou une université francophone, ils emploient encore un grand nombre d'archaïsmes dans leur parler. En comparant nos données pour les trois variables mentionnées dans la présente contribution – la négation avec 'point', le 'je collectif' et l'emploi de la désinence '-ont' à la troisième personne du pluriel – avec celles que Flikeid et Flikeid/Péronnet ont publiées pour la BSM en 1989/1991, on ne peut constater une baisse des données que pour l'emploi du 'je collectif'. Pour ce qui est de l'emploi du négateur 'point' et de la terminaison verbale '-ont' à la troisième personne du pluriel, les données sont les mêmes environ 20 ans plus tard, même si les sujets des études mentionnées n'étaient pas des jeunes (cf. Flikeid 1989, 193 ; Ibid. 1991, 291 ; Flikeid/Péronnet 1989, 228).

<sup>9</sup> Cf. également Neumann-Holzschuh 2005, 806; King 2000, 36sq.

## 5. L'influence anglaise sur le parler des jeunes

Dans nos transcriptions des interviews, on constate très tôt que les jeunes sont conscients de l'influence anglaise sur leur parler :

- (15) 't-êt' une des raisons pour laquelle/ les gens/ trouvent le français/ correct/ difficile/ c'est parce qu'i y a tellement d'influence de l'anglais/ qu'on a des anglicismes absolument partout pis on se rend pas compte/ jusqu'à tant quelqu'un nous dit « ah tu peux pas parler français ça c'est anglais »/ ANYWAY/ (EC11)
- (16) EC11: quand je dis « OK pense acadien » la première chouse que je pense à dire en acadien c'est moitié anglais/ EC12: YUP/ (EC11+EC12)

Dans notre corpus il y a des exemples de mots anglais pour les parties du discours plutôt 'ouvertes' à l'emprunt, notamment les substantifs, les verbes, les adjectifs ou les adverbes :

- (17) ça fait/ rire que ça avait besoin d'y êt' tchequ' affaire coumme bruler not' *FLAG* que/ que/ quelle affaire coumme la fierté acadienne sortir à travars d'*FACEBOOK* à travars de/ la région *SO*/ c'est vraiment intéressant/ (UC4)
- (18) j'suis fiar de pouvoir parler le français/ à cause que c'est définitivement un atout/ tu sais c'est tchequ' affaire j'vas *USE-r*/ coumme travars d'ma vie/ (P12)
- (19) c'était un voyage qu'était/ *AWESOME*/ (UC5)
- (20) ANYWAYS pis alle l'a coumme hâlée dans son logis/ point coumme/ *AGGRESSIVELY* hâlée dans l'logis/ (UC6)

On repère également des mots qui appartiennent aux parties du discours 'fermées', par exemple les conjonctions ou les prépositions :

- (21) coumme i sont à *AFGHANISTAN*/ *BUT* c'est point pour la djarre c'est rinqe pour coumme *KEEP-er THE PEACE*/ (UC6)
- (22) *SO* i y a si tant/ coumme/ part de tous les villes/ on te met si tant de *TRASH* dans l'air que/ c'est vraiment/ pas/ pas une différence *UNLESS* qu'on va fare une différence coumme/ au *GLOBE* c'qu'/ *BROADSCALE*/ (EC4)

Les jeunes emploient aussi des particules anglaises, par exemple *BACK*, et des marqueurs discursifs :

- (23) c'était mon liv' *FAVOURITE* mon *FAVOURITE* liv'/ h'essaie d'lire *BACK* après ça/ (P18)
- (24) UC2: quoi c'que/ tu veux fare après ?/  
UC1: *WELL*/ moi/ c'est ça j'suis parti à un bac en/ j'fais un bac en éducation/ (UC1+UC2)

## 6. L'intégration des substantifs anglais

Les substantifs sont de loin la classe lexicale la plus empruntée de la variété étudiée : 65 substantifs anglais sont employés dans au moins deux interviews.



### 6.1. Le genre

Le substantif anglais est, dans la majorité des cas, intégré dans la matrice acadienne avec l'article français, *le/un* ; *la/une* ou *les/des*. Si on trouve un mot anglais employé au masculin et au féminin, l'emploi de l'un des deux genres domine fortement. Voici trois exemples qui montrent l'intégration des substantifs anglais dans la matrice :

- (25) moi h'ai jamais WATCH-é un MOVIE français aut' que quand h'étais forcée à l'école/ (UC3)
- (26) il est JEALOUS que le FACT que nous-aut' h'avons un FLAG/ (P16)
- (27) moi/ j'suis manière de/ WORRY-é un 'tit pour la planète et ça avec le GLOBAL WARMING/ coumme/ tu vas eh/ su' la BEACH pis i n'y a du plastique partout/ (P18)

En comparant le genre des substantifs dans le parler acadien de la BSM avec celui du *chiac* de Moncton, on constate des différences fondamentales : il se peut que le genre d'un mot diffère d'une variété à l'autre. Le mot *FUN* par exemple est majoritairement féminin, *CAR* majoritairement masculin en *chiac* (cf. pour d'autres exemples Perrot 1995, 98sq.). Les jeunes de notre corpus préfèrent dire *le FUN* et *la CAR*.

### 6.2. L'article zéro

Une autre caractéristique de la langue française est l'emploi de l'article partitif ou indéfini où l'anglais ne met pas d'article (cf. pour le *chiac* Perrot 1995, 86sq.). Dans le parler des jeunes de la BSM, les articles mentionnés ci-dessus sont presque toujours employés :

- (28) i y avait du monde qui venient nous servir du PIZZA pis des DRINK quoi c'est meilleur que ça ?/ (UC3)
- (29) c'est plus coumme dans l'hivar/ qu'il a du STUFF/ comme des ICESTORMS et pis/ coumme des HURRICANE et du STUFF mais c'est/ il a point coumme ø TSUNAMI ou ø TORNADO/ (UC6)

Dans les énoncés (28) et (29), UC3 et UC6 emploient l'article partitif avant *PIZZA* (*du*) et *STUFF* (*du*). Pour ce qui est des substantifs au pluriel on trouve l'article indéfini avant *ICESTORMS* (*des*), *HURRICANE* (*des*), mais UC3 et UC6 ne le mettent pas avant *TSUNAMI* et *TORNADO*. L'article zéro est parfois utilisé quand il s'agit d'énumérations de plusieurs mots anglais ou quand il y a une pause avant le mot anglais :

- (30) c'est ø NEIGHBOR/ ø FRIENDS/ comme/ tout l'mounde/ ø COWORKERS/ comme n'importe qui/ (UC5)
- (31) P13: voir tous les HILLBILLY CATTLE sortir hors du bois avec des/ SHOTGUN/  
P14: ø PITCHFORK/ (P13+P14)

Dans les cas montrés jusqu'ici, l'emploi de l'article et de l'article zéro peut varier. Il y a deux cas où l'emploi de l'article zéro est presque généralisé dans la variété parlée à la BSM ainsi qu'en *chiac* : Premièrement, avant les toponymes anglais (noms de pays, provinces ou états) et deuxièmement quand on parle du sport (*jouer au foot*, *jouer au hockey*) :

(32) si que j'END-e UP à MOVE-r/ à ø CAPE BRETON (UC5)

(33) h'avons été à ø ENGLAND/ (UC5)

(34) ça fait quatorze ans qu'j'joue à ø HOCKEY/ (P17)

### 6.3. Le -s du pluriel

Une différence fondamentale entre le pluriel régulier en anglais et en français est la présence ou l'absence du -s final (boys – les/des garçons). Si l'acadien emprunte un substantif anglais, il est donc intéressant de savoir si le -s final anglais est présent ou non : « Se pose donc la question de savoir si l'emprunt d'un substantif anglais entraîne son adaptation morphologique à la matrice, c'est-à-dire si le 's' du pluriel est prononcé ou non. » (Perrot 1995, 78sq.).<sup>10</sup>

Dans les années 1980, Péronnet analysait l'intégration des substantifs anglais dans la variété acadienne du sud-est du Nouveau-Brunswick à l'aide d'un corpus de locuteurs âgés de 65 ans et plus. Elle écrit à ce sujet : « Les noms empruntés à l'anglais suivent la règle du pluriel des noms français : le s final n'est pas prononcé » (Péronnet 1989, 118). Dans son corpus du *chiac* des années 1990, Perrot constate une « alternance entre les formes intégrées et non intégrées ». Elle ajoute que « la tendance à la non-intégration s'affirme très nettement » (Perrot 1995, 79).

Dans le parler de la BSM, la majorité des substantifs est intégrée dans la matrice, c'est-à-dire que le -s final n'est pas prononcé dans environ trois cas sur quatre. Nous avons repéré quelques régularités (cf. pour le *chiac* Perrot 1995, 79sq.) :

(a) Le -s final est toujours présent si le mot existe uniquement au pluriel en anglais, comme c'est par exemple le cas du mot *NEWS* :

(35) ils avont/ ça coumme allait WAY OVERBOARD i avont mis su' les NEWS i avont fait documenter coumme trente minutes de ça/ (EC3)

(b) Quand il s'agit d'un mot composé, le -s final est presque toujours présent en *chiac*. Par contre, dans la variété de la BSM, cela n'est le cas que pour environ la moitié des occurrences. Voici deux exemples :

(36) j'sais pas si c'est des BONUS POINTS ou coumme/ (UC5)

(37) comme des NATURAL DISASTERS/ (UC5)

(c) Pour ce qui est des mots qui se terminent en [ɪz], le -s final n'est articulé ni en *chiac* ni dans la variété de la BSM :

(38) comben de RAPPIE PIE BUSINESSø/ que i y a dans Clare/ (UC6)

(39) ben tu peux mett' trois SINGLE AIR MATTRESSø là pis trois SINGLE AIR MATTRESSø coumme l'un côté/ (P4)

<sup>10</sup> Cf. pour la présence ou l'absence du -s du pluriel dans une chanson du groupe acadien *Radio Radio* : Thibault, 2011. Même si le groupe affirme chanter en *chiac*, la langue employée ressemble plutôt au parler acadien de la BSM quant à l'emploi du -s final. La raison principale de ce fait est que deux des trois membres du groupe sont originaires de cette région.

Voici un schéma qui montre le développement de la réalisation du *-s* final dans les variétés acadiennes étudiées :

Phase 1:		Phase 2:		Phase 3:
pluriel français	→	pluriel français + pluriel anglais	→	pluriel anglais
des MOVIE [ø]	→	des MOVIE [ø] + des MOVIES [z]	→	des MOVIES [z]

La variété étudiée par Péronnet (1989) se trouve dans la phase 1 : les substantifs au pluriel sont presque toujours adaptés à la matrice. Le *chiac* des années 1990 se trouve entre les phases 2 et 3, car la majorité des substantifs au pluriel n'est plus adaptée. La variété parlée par les jeunes de notre corpus se trouve entre la phase 1 et 2, car le *-s* final muet du français domine encore. Il est néanmoins fort probable que l'emploi du *-s* final anglais augmentera également dans cette variété.

## 7. Conclusion

La présente contribution a tout d'abord montré que les régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse sont de plus en plus anglicisées, et ce malgré l'introduction d'un système scolaire francophone et d'une université francophone à la BSM. La BSM est la seule région acadienne où plus de la moitié de la population parle encore une variété française comme langue maternelle et comme langue parlée le plus souvent à la maison.

Le parler de cette région est une variété archaïque et innovatrice en même temps : d'un côté, les traits archaïques et les dialectalismes – notamment la négation avec 'point', le 'je collectif' et la terminaison verbale '-ont' à la troisième personne du pluriel – sont encore bien vivants dans le parler des jeunes. De l'autre côté, ils emploient de plus en plus de mots et structures anglais dans leur parler, même si le « moitié anglais moitié français » revendiqué comme langue par les locuteurs eux-mêmes n'est pas avéré.

Nous avons montré que les substantifs anglais sont, dans la plupart des cas, intégrés dans la matrice acadienne, c'est-à-dire que le *-s* final n'est pas présent et que l'article français est employé dans la majorité des occurrences à la différence du *chiac* qui s'est éloigné de la matrice française dans son intégration des substantifs anglais. Il reste donc à savoir si la variété de la BSM évoluera dans la même direction.

## Références bibliographiques

- Boudreau, Annette / Dubois, Lise, 1991. *L'insécurité linguistique comme entrave à l'apprentissage du français*, in : *Bulletin de l'ACLA / Bulletin of the CAAL* 13, 37-50.
- Chauveau, Jean-Paul, 2009. « Le verbe acadien, concordances européennes », in : Bagola, Beatrice (éd.), *Français du Canada – Français de France. Actes du huitième Colloque international, Trèves, du 12 au 15 avril 2007*, Tübingen, Niemeyer, 35-56.
- Comeau, Philip, 2007. *The Integration of Words of English Origin in Baie Sainte-Marie Acadian French*, Major Research Paper, Université d'Ottawa.
- Flikeid, Karin, 1989. « Recherches sociolinguistiques sur les parlers acadiens du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse », in : Mougeon, Raymond / Béniak, Édouard (éds), *Le français canadien parlé hors Québec: aperçu sociolinguistique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 183-199.
- Flikeid, Karin, 1991. « Origines et évolution du français acadien à la lumière de la diversité contemporaine », in : Mougeon, Raymond / Béniak, Édouard (éds.): *Les origines du français québécois*. Sainte-Foy: Les presses de l'Université Laval, 275-326.
- Flikeid, Karin, 1996. « Exploitation d'un corpus sociolinguistique acadien à des fins de recherches lexicales », in : Lavoie, Thomas (éd.), *Français du Canada – Français de France. Actes du quatrième Colloque international de Chicoutimi, Québec, du 21 au 24 septembre 1994*, Tübingen, Niemeyer, 307-320 (Canadiana Romanica 12).
- Flikeid, Karin / Péronnet, Louise, 1989. « 'N'est-ce pas vrai qu'il faut dire: j'avons été?' Divergences régionales en acadien », in: *Le français moderne* 57, 219-242.
- King, Ruth, 2000. *The Lexical Basis of Grammatical Borrowing: A Prince Edward Island French Case Study*, Amsterdam / Philadelphia, John Benjamins (Amsterdam Studies in the Theory and History of Linguistic Science, Series IV – Current Issues in Linguistic Theory; 209).
- Labov, William, 1976. *Sociolinguistique*, Paris, Les Éditions de Minuit.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2005. « Si la langue disparaît... Das akadische Französisch in Kanada und Louisiana », in: Kolboom, Ingo/Mann, Roberto (éds), *Akadien: ein französischer Traum in Amerika. Vier Jahrhunderte Geschichte und Literatur der Akadier*, Heidelberg, Synchron, 795-821.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid, 2008. « Das Französische in Nordamerika », in: Kolboom, Ingo/Kotschi, Thomas/Reichel, Edward (éds), *Handbuch Französisch: Sprache, Literatur, Kultur, Gesellschaft*, Berlin, Erich Schmidt, 109-119.
- Neumann-Holzschuh, Ingrid / Wiesmath, Raphaële, 2006. « Les parlers acadiens: un continuum discontinu », in : *Revue canadienne de linguistique appliquée / Canadian Journal of Applied Linguistics* 9, 233-249.
- Péronnet, Louise, 1989. *Le parler acadien du Sud-Est du Nouveau-Brunswick. Éléments grammaticaux et lexicaux*, New York et al., Peter Lang (American University Studies, Series VI: Foreign Language Studies).
- Perrot, Marie-Ève, 1995. *Aspects fondamentaux du métissage français/anglais dans le chiac de Moncton (Nouveau-Brunswick, Canada)*, thèse de doctorat, Paris, Université de la Sorbonne III.
- Roy, Marie-Marthe, 1979. *Les conjonctions anglaises BUT et SO dans le français de Moncton*, thèse de maîtrise, Montréal, Université du Québec.
- Starets, Moshé, 1982. *Étude lexicale comparée du français acadien néo-écossais et du français standard*, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (CIRB), Université Laval.

- Starets, Moshé, 1986. *Description des écarts lexicaux, morphologiques et syntaxiques entre le français acadien des enfants acadiens néo-écossais et le français standard*, Québec, Centre International de Recherche sur le Bilinguisme (CIRB), Université Laval.
- Stubbs, Michael, 1983. *Discourse Analysis. The Sociolinguistic Analysis of Natural Language*, Oxford, Basil Blackwell (Language in Society).
- Thibault, André, 2011. « Un code hybride français / anglais ? Le *chiac* acadien dans une chanson du groupe Radio Radio », in : *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* 121, 39-65